

Conseil d'établissement 20 décembre 2023

5 membres représentants de l'administration

| Proviseur | Jean-Christophe ORAIN | Présent |
|----------------------------------|-----------------------|----------|
| Conseiller culturel adjoint | Vincent PERROT | Excusé |
| Directrice 1 ^{er} degré | Alix MARTELLY | Présente |
| Gestionnaire | Morgane ANSQUER | Présente |
| СРЕ | Frédéric BOIRA | Présent |

Membres représentants des usagers :

| Titulaires | Emargement | Suppléants | Emargement |
|-----------------------------|------------|------------|------------|
| Parent – Carolina DEL CAMPO | Présente | | |
| Parent – Margarita BENITO | Présente | | |
| Parent – Monique MARTINEZ | Présente | | |
| Andres CASTROSIN | Présent | | |
| María NAVARRO GUIRAL | Présente | | |

Membres représentants des personnels :

| Titulaires | Emargement | |
|---------------------------------|------------|--|
| Enseignant – Adel TAYEB-PACHA | Présent | |
| Enseignante – Ségolène CASTILLE | Présente | |
| Enseignante – Valérie KERAVEC | Présente | |
| A.T.S Sabine VOTRON | Présente | |

1. Approbation de l'ordre du jour

Ordre du jour

- 1- Approbation de l'ordre du jour
- 2- Adoption PV du dernier CE

- 3- Calendrier 24-25 (pour information)
- 4- Projet de voyage scolaire
- 4- Projet de structure pédagogique 24-25 et évolution offre de formation
- 5- Projet d'établissement, bilan d'étape
- 6- Questions et informations diverses

2. Approbation du compte-rendu du CE du 26/10/23

Le compte rendu du dernier conseil est soumis au vote. Les évolutions proposées ont été ajoutées au PV. 0 abstention, 0 voix contre, le P.V. du conseil d'établissement est adopté à l'unanimité

3. Calendrier scolaire

<u>Calendrier</u> 24-25, projet présenté pour information par M. le proviseur. Il sera discuté et voté lors du prochain conseil d'établissement.

Rappel des indications 2024-25 de l'IEN.

Précisions IEN, Mme Fadli (courriel du 5/12/2023) :

Dans le cadre de la campagne du calendrier scolaire, le report du jour férié du dimanche 8 décembre vers le lundi 9 décembre n'est pas obligatoire pour tous. Le Bulletin Officiel de l'État d'Espagne indique que le 9 décembre 2024 sera férié en Andalousie, en Aragon, en Castille et Leon ainsi qu'à Murcia. Ainsi, les lycées des Baléares, des Canaries, de Catalogne, de la Communauté de Madrid, du Pays Basque et de la Communauté de Valence n'ont pas l'obligation de considérer le 9 décembre comme une journée non travaillée, puisque les parents d'élèves travailleront.

4. Structure pédagogique 24-25 et évolution offre de formation

| Primaire | | Secondaire | | | |
|-----------|-----|------------|------|-----|----|
| TPS PS | 27 | | | | |
| MS | 25 | 3 | 6ème | 56 | 2 |
| GS | 20 | | 5ème | 58 | 2 |
| СР | 25 | 1 | 4ème | 54 | 2 |
| CE1 | 33 | | 3ème | 60 | 2 |
| CE2 | 37 | 3 | 2nde | 60 | 2 |
| CM1 | 45 | 2 | 1ère | 56 | 2 |
| CM2 | 55 | 2 | Tle | 55 | 2 |
| | 267 | 11 (-1) | | 399 | 14 |

- ➤ Projection à 666 élèves au 1er septembre 2024
- ➤ Un regain d'intérêt pour la maternelle confirmé à la rentrée 2023, à confirmer
- ➤ Un déséquilibre de plus en plus marqué entre les niveaux
- > Des entrées latérales encore trop faibles pour limiter la chute des effectifs

- ➤ Une pyramide des âges préoccupante
- ➤ Une nécessaire adaptation de la structure en 2024-25
- ➤ Une adaptation de l'offre de formation probable :
- Fermeture d'un EDS envisagé (NSI)
- Maintien des options allemand et latin ?
- Un séminaire Mlf mi janvier pour arrêter des décisions

Le représentant des élèves (Andrés Castrosin) demande 1) quand le nombre d'élèves qui seront inscrits l'année prochaine en maternelle sera connu, 2) s'il y aura des portes ouvertes cette année et 3) s'il y aura une enquête auprès des familles qui ont visité l'école l'année dernière mais qui n'ont pas choisi de s'inscrire afin de savoir les raisons pour lesquelles ils n'ont pas inscrit leurs enfants.

M. Proviseur répond que 1) jusqu'à début-mi-mai, nous n'aurons pas plus de détails sur le nombre d'élèves inscrits en maternelle ; 2) cette année, nous avons décidé d'organiser une semaine en mars; 3) oui, une enquête qualitative est menée par l'agence de communication de l'école.

L'APAELM demande quand la campagne pour les nouvelles inscriptions sera réalisée et M. le Proviseur informe que cette année il n'y aura qu'une campagne sur les réseaux sociaux car nous nous somes rendu compte que c'est ce qui a le plus d'impact, bien qu'elle ait déjà commencé, le point culminant aura lieu en février et en mars, en se concentrant principalement sur Google Ads, Facebook et Instagram. L'école travaille également sur l'optimisation du référencement du site web de l'école (SEO) qui continue d'être mis à jour par la responsable de communication de l'école.

L'APAELM remercie pour l'information et demande si la note moyenne de l'EBAU obtenue par les élèves de Terminale peut être incluse dans la mise à jour du site web et aimerait également savoir si les futurs parents de l'école se posent des questions à ce sujet (nota de corte et homologation).

Les indications de la boite de marketing et de communication engagée depuis l'année dernière ont fait comprendre à la direction de l'école que cette information n'est pas pertinente et qu'en revanche le site web comporte une section intitulée "et après le bac..." où l'on peut trouver différents types d'informations à ce sujet.

Dans cette optique, l'APAELM demande qu'au cours de la deuxième semaine d'orientation qui se tiendra à l'école en janvier, les notes de passage de l'EBAU des dernières années puissent être incluses et portées à la connaissance des parents dans un souci de transparence sur les résultats de nos élèves dans les systèmes éducatifs français et espagnol.

Lors de la présentation par Mme Martelly et M. Orain de la structure pédagogique et des projections pour la prochaine année scolaire, l'APAELM demande si l'école a réfléchi aux raisons pour lesquelles elle est arrivée à la situation actuelle de diminution d'élèves.

M. Orain répond en disant que la réponse est multifactorielle, où sans doute la pandémie par la COVID-19 a aggravé la situation.

5. Présentation voyage scolaire Valence CM1-CM2

Valencia, cité des Arts et des Sciences, classe de découverte de Valence et sa région.

Dates: du 12 au 15 mars 2024, voyage fédérateur en milieu d'année.

Centre d'accueil : Albergue Olocau à 20 minutes du centre de Valence

Visites : El parque de la Albufera, Museo de las Ciencias, Oceanográfico, plage Malvarrosa et Centre historique.

Objectifs : Découverte d'un environnement + objectifs autour de la communication et de la vie en collectivité.

109 élèves, 6 professeurs + 1 accompagnateur du lycée + 2 accompagnateurs . Sur place, un animateur/10

Transport : en bus pour voyager et sur place.

L'organisation d'une rencontre avec les élèves du LF de Valence est en cours.

Budget maximum voté /enfant : 350€

0 abstention, 0 voix contre, adopté à l'unanimité

6. Projet d'établissement, bilan d'étape

Une heure est consacrée à la présentation et à la discussion autour d'un document de travail dans lequel sont notées par couleur les avancées de chaque item (voir document de synthèse. Vert, objectif atteint, orange, en cours, rouge, non entrepris) des actions des 3 axes de notre Projet d'établissement.

L'APAELM souligne que certains points restent en suspens, qui correspondent à des questions et relances récurrentes . À la relecture, il s'avère que certains points ne sont plus d'actualité.

Le représentant des élèves souligne que le Projet d'Établissement ne mentionne pas l'aspect numérique, qui est un élément important dans les étapes du collège et du lycée de l'école.

D'autres sont en discussion ou sont actualisés.

M. Orain remercie les parents d'élèves pour leur intérêt et leurs rappels sur le projet d'établissement, qui permettent de nous montrer vigilants.

7. Questions et informations diverses

Questions diverses association ALI

1) Financier:

- a. Quelle prévision pour les frais de scolarité 2024-25?
- b. Frais de réinscription : montant et quand seront-ils facturés aux familles ? Nous demandons à nouveau à la Direction de bien vouloir envisager :
- a. la déduction de ce montant de la 1ère facture de la prochaine année scolaire, une fois l'inscription des élèves confirmée (mesure appliquée par le Lycée Français de Palma)
- b. l'exonération pour les élèves boursiers
- c. la gratuité à partir du 3ème enfant (mesure appliquée par les Lycées Français de G. Canaria et Tenerife depuis, au moins, les 3 dernières années).
- → Les frais de scolarité vont augmenter, des arbitrages de la Mlf en janvier seront pris. Les frais de réinscriptions sont pris en compte dans les bourses (à proportion du pourcentage d'aide accordé).

3e enfant : si on accorde des réductions à certaines catégories, il faut augmenter les autres pour que le lycée reste à l'équilibre. Une réflexion pour les familles nombreuses va être menée avec notre tutelle.

2) Protocole d'évacuation de l'établissement

La semaine dernière, 2 établissements MLF (Alicante et Palma) ont été victimes d'alertes à la bombe, entraînant leur évacuation immédiate. Il semblerait qu'aucun protocole spécifique à ce type de situation ne soit prévu par la Mlf pour l'ensemble des Lycées du réseau. Cependant, un tel protocole existe-t-il au Molière ? Et notamment :

- des délégués de sécurité chargés de coordonner l'évacuation sont-ils nommés ?
- si oui, combien sont-ils ? Un/e déléquée de sécurité est-il prévu pour chaque niveau de classe ?
- les délégués de sécurité sont-ils munis d'un gilet "identificatif"?
- où est établi le point de rencontre après évacuation ?

Si un tel protocole n'est pas prévu, nous demandons à ce qu'un groupe de travail soit mis en place à cet effet, avec la participation des représentants des associations de parents d'élèves.

→ Nous avons un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) qui prévoit des procédures de confinement et d'évacuation, et un protocole d'évacuation en cas d'incendie, avec des exercices d'entraînement réguliers. Ces protocoles sont connus de la communauté éducative. Un exercice PPMS attentat - intrusion a été mené au premier trimestre, d'autres seront menés cette année. Un exercice d'évacuation - incendie est mené chaque trimestre.

3) Projet d'établissement 2021-2025

Cette infographie (en français) figurait sur le site web en mai dernier, uniquement en français. Une version en espagnol est-elle prévue ?

→ L'infographie n'est plus sur le site web en ce moment, elle sera remise ainsi que sa traduction en langue espagnole.

Questions diverses APAELM

Questions d'après les PV précédents

- 1. Assurance de Continuité scolaire. L'APAELM avait évoqué il y a deux ans l'idée de la prise en charge par le Lycée, à l'instar d'autres établissements, de l'assurance de continuité scolaire mise en place par nous finalement. De précédents échanges il ressort que la DRAFIN étudierait la possibilité de s'en charger et Mme Ansquer avait fait aussi une proposition intéressante mais que mériterait la discussion en CE; qu'en est-il?
- → Le lycée est en cours de discussion avec l'assureur (AXA). Deux idées sont possibles :
 - soit le proposer de manière obligatoire à tous les parents, ce qui permet de réduire le coût, et ferait l'objet d'un frais supplémentaire (moins une centaine d'euros par an). Si cette somme n'est pas utilisée, une partie de cette prime d'assurance (hors frais de gestion) serait reversée à la caisse de solidarité pour le financement en autres des voyages scolaires.
 - Soit reposer sur une souscription individuelle volontaire gérée par les associations de parents
- M. Orain propose de lancer une consultation auprès des familles, afin de mesurer l'intérêt pour cette initiative. Le résultat de cette consultation sera indicatif.

1. École sans téléphone portables

- a. Lors des deux précédents CE (juin et septembre), l'APAELM a fait une QD portant sur la réalisation d'une charte avec des règles de bonne conduite à respecter lors des voyages et notamment l'interdiction des téléphones portables, signée par les parents et les enfants. Il a été annoncé lors du dernier CE que ce point serait porté au conseil pédagogique (le 8/11) avec les enseignants pour discuter de ce sujet. L'APAELM souhaite connaître les résultats des réflexions au sein du Conseil Pédagogique, compte tenu des événements qui se déroulent au niveau national à ce sujet et qui ont également été partagés avec le Proviseur par la commission Vivre ensemble de la APAELM.
- b. Suite à une échange avec la direction de l'école, l'APAELM voudrais amener aux membres du CE à une réflexion sur la possibilité d'avoir un école sans téléphone portables, tel que est l'exemple de Dragon School de Torrelodones, et par ailleurs, d'autres écoles en Espagne, propos illustrés dans le <u>Informe Semanal de RTVE</u>.
- → Utilisation des téléphones portables interdites pour les collégiens, ce qui est déjà difficile (parents qui veulent que leur enfant ait leur téléphone, puisse téléphoner, etc.)
- → M. Orain va consulter les avocats pour savoir si le droit nous permet d'interdire l'introduction des smartphones dans l'établissement.
- → Là aussi, M. Orain propose de conduire une consultation auprès des familles.

2. Réformes proposées par Mr Gabriel Attal (Ministre de l'Éducation nationale):

Lors de son dernier entretien et à la suite de la publication des derniers résultats PISA, très décevants et montrant une dynamique inquiétante, le ministre a annoncé une série de mesures de choc à mettre en place pour élever le niveau général des élèves: Nouveaux programmes en primaire, mise en place de la méthode Singapour en mathématiques, labellisation et financement des manuels scolaires, groupes de niveau au collège en français et mathématiques, accès au lycée conditionné à l'obtention d'un DNB remanié, mise en place d'un outil d'IA de remédiation ou d'approfondissement en français et en mathématiques pour les élèves de 2nde, épreuve anticipée de bac en maths en 1ère, dernier mot aux enseignants pour le redoublement, suppression des correctifs académiques au baccalauréat... Ceci sera déployé en plusieurs phases et étapes.

Pourriez-vous nous indiquer comment le LFI Molière pense introduire celles qui sont prévues pour la rentrée 2024? Quels moyens vont être utilisés? Et si sa mise en place supposerait un renchérissement des frais de scolarité pour les familles?

→ Il s'agit pour l'instant de déclaration au cours d'une conférence de presse, nous attendons les textes officiels avant de nous engager dans la préparation de la rentrée en intégrant de nouveaux dispositifs pédagogiques.

3. Déconventionnement:

En attendant d'avoir une date pour le CE extraordinaire sur le sujet de déconventionnement de notre école, nous aimerions mettre l'attention sur plusieurs questions que se posent les parents du Molière, à savoir: Quelles seront les étapes de la mise en place du "déconventionnement": dates butoirs pour les réponses des professeurs et de la direction, calendrier prévu pour l'embauche de nouveaux professeurs, y a t'il des professeurs qui se sont déjà positionnés officiellement pour partir ou rester ?

→ Des données plus précises seront données lors du prochain conseil d'établissement, fin janvier ou début février.

4. Familles nombreuses

Compte tenu de la démographie actuelle de l'Espagne et des prévisions, la tendance est de n'avoir qu'un ou deux enfants par famille. Les familles nombreuses de trois enfants deviennent l'exception, sans parler des familles de quatre enfants ou plus. Si l'on ajoute à cela le prix du transport, le profil des familles de notre école est celui d'un ou deux enfants au maximum. Cette année, nous avons constaté que des familles avec trois enfants ou plus entrant dans le secondaire ont quitté l'école parce qu'elles ne pouvaient pas payer les frais de scolarité, qui augmentent également dans ces cours. Les hausses de tarifs du Molière, la bonne qualité de l'enseignement public et l'offre de collèges conventionnés à Villanueva, sont autant de paramètres qui jouent en sens contraire.

L'APAELM demande une réflexion sur cette nouvelle réalité sociale et sur l'importance d'ajuster les réductions scolaires en conséquence. Proposition de 3e enfant -20%, 4e enfant -25%, 5e (et suivants) enfant -30%

→ Oui, c'est effectivement à l'étude. Ce point sera entre autres discuté courant janvier avec notre tutelle.

Questions diverses élus du personnel

Question 1:

Les deux journées pédagogiques ont été placées cette année un vendredi (vendredi 27 octobre 2023 et vendredi 28 juin 2024). Pour de nombreux collègues, le vendredi n'est pas un jour lectif (journée ou après-midi "libre") et le fait d'avoir placé ces deux journées pédagogiques le même jour de la semaine n'a des répercussions que sur les enseignants qui ne travaillent pas le vendredi - grande majorité du personnel - puisque pour les autres leurs heures de classe sont annulées. Qu'est-ce que la direction a prévu pour les personnels qui n'ont pas cours les vendredis ?

→ Les journées proposées l'année prochaine seront un jeudi et un lundi

Question 2:

Jusqu'à présent, la direction de l'établissement (Proviseur/direction primaire) a été menée par des personnels fonctionnaires 3 ans minimum +1+1=5 ans. Le déconventionnement du Lycée ayant été programmé pour septembre 2024, comment sera désormais prévu le recrutement et la gestion de ces postes de direction? Y aura-t-il un "roulement" tous les 3-5 ans?

→ Peu d'éléments à apporter, la MIf proposera des contrats. La durée d'un détachement reste de trois ans, renouvelable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance,

Le Président de séance,



Alix Martelly Jean-Christophe ORAIN